



# Novembre / Décembre 2025



-> Ir	ndiguez-le	ou les	enfant(s)	) à inscrir	e ·					
	Idiquez-ie	, ou ics	Ciliant(3)						T	
NOM:				PRÉNOM				NÉ(E) LE		
NOM :				PRÉNOM				NÉ(E) LE	/ /_	
IOM :				PRÉNOM	:			NÉ(E) LE	//_	
Ad	resse comp	olète :					 			
Té	léphone :					_ Mail :				
	allocataire bligatoire	CAF:						(7 chiffres +	éférence pour l'ann	
									oui 🗌 non 🗍	o
on, m		mplir une ercredi	e par entant	enfant. Imprime di 05/11		sponible en Mairie, a <b>12/11</b>		au et sur le s	te de Cigales et 26/11	Grillor
	Heure d'arrivée  Matin avec repa  Après-midi avec re  Heure de dépar		d'arrivéeh vec repas			h		h	h	
								ournée mplète		
			rt	h		h		h	h	
		N	/lercredi	0	03/12	10/1	2	17/12	24/12	
		Heure d'arrivée  Matin avec repas  Après-midi avec repas			.h	ıh	١	h		
				s				☐ Journée	VACANCES	
				oas				complète		
		Heure de départ			hh.		h			
			<u>LE</u>	PAIEMENT E	ST OBLIG	ATOIRE A L'I	NSCRIPTI	<u>ON</u>		1
	Tarif Nb		Nbre de jours		Nbre d'enfant		Monta	Montant du paiement à joindre		
										J
ite aux	ontacter au			igueur si vo	ous souha			nt par carte b	ancaire merci	<b>E</b>
Par chè	~~~									

\* Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à accueil@cigalesetgrillons.com.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Tél: 02.38.42.15.15



# Novembre / Décembre 2025



## Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Bou.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité. Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

#### ►Lieux:



### Horaire des garderies

A l'accueil de loisirs \* le matin : de 7h30 à 9h00 \* le soir : de 17h00 à 18h30



# Accueil de Loisirs

7 place du Bourg 45430 BOU Tél : 02.38.69.15.24



N'hésitez pas à nous contacter pour toute auestion

ate limite d'inscription le dernier mercredi du mois pour le mois suivant.

#### Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert chaque mercredi (sauf jour férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné et de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30. <u>Le matin avec repas</u> : Accueil de 09h00 à 13h30 avec une possibilité d'arrivée de 07h30 à 09h00 et de départ échelonné de 13h15 à 13h30. <u>L'après-midi avec repas et goûter</u> : Accueil de 11h45 à 17h avec une possibilité d'arrivée de 11h45 à 12h et de départ échelonné 17h à 18h30

#### Conditions d'inscription et modalité de règlement :

- \* Les inscriptions peuvent se faire aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier) ou au centre de loisirs de Bou.

  \* La <u>date limite d'inscription est fixée au dernier mercredi du mois pour le mois suivant</u>. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
- \* Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.
  - \* Les inscriptions se font à la journée (sauf jour férié). Elles doivent être communiquées avant la date limite d'inscription.

#### ► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

Quotient	Prix journée
inf à 999	15€
1000 à 1199	16 €
1200 à 1399	17 €
1400 à 1599	18 €
1600 à 1799	19 €
1800 à 1999	20 €
2000 à 2499	21 €
sup à 2500	22€



#### Paiement:

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons.

Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

#### Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques (à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire (nous contacter)

Par chèques vacances ANCV ou tickets CESU papier uniquement

#### **Annulation**:

- \* Pour raisons médicales : les journées d'absence donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes : Présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs \* Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
- \* En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

Tél: 02.38.42.15.15

Cigales et Grillons 18, Bd Aristide Briand 45000 ORLEANS www.cigalesetgrillons.com accueil@cigalesetgrillons.com